



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Part du nucléaire dans la production d'énergie

Question au Gouvernement n° 4139

Texte de la question

PART DU NUCLÉAIRE DANS LA PRODUCTION D'ÉNERGIE

M. le président. La parole est à M. Pierre Vatin.

M. Pierre Vatin. Madame la ministre de la transition écologique,...

M. Maxime Minot. Elle n'est pas là !

M. Pierre Vatin. ...après vous être farouchement opposée au nucléaire pendant des années, je ne peux que me réjouir que vous ayez enfin pris en compte les observations du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et déclaré que le nucléaire faisait partie de la solution pour atteindre l'objectif de zéro émission nette de carbone en 2050. Or le nucléaire est une énergie fiable, décarbonée car plus propre que l'éolien, et surtout bon marché.

M. Jean-Paul Lecoq. Ça dépend ce que l'on compte !

M. Pierre Vatin. Pourtant, vous vous obstinez à réduire la part du nucléaire dans notre production d'électricité, de 70 % aujourd'hui à 50 % en 2035. Après la fermeture de la centrale de Fessenheim, vous venez de décider que le plan stratégique d'EDF prévoirait l'arrêt anticipé de quatre réacteurs supplémentaires entre 2025 et 2028.

Notre indépendance énergétique sera remplacée par d'autres sources d'énergie comme l'éolien – mais il faut 2 000 éoliennes pour remplacer les deux réacteurs de Fessenheim. Pas sûr que nos concitoyens l'acceptent !

M. Maxime Minot. Ah non, on n'en veut pas !

M. Pierre Vatin. Et parlons prix ! Celui de notre électricité est inférieur de 14 % à celui de l'Union européenne : je pense aux Français et à leur portefeuille. Ce n'est pas parce que l'électricité est plus chère chez nos voisins que nous devons l'augmenter pour les citoyens français ! À cet égard, l'exemple allemand n'est pas à suivre. À l'éolien s'ajoute l'achat d'électricité étrangère produite à partir de charbon du fait du manque de production nucléaire française. Vous avez même dû rallumer nos quatre dernières centrales à charbon.

M. Maxime Minot. Eh, oui !

M. Pierre Vatin. Cherchez l'erreur écologique !

Dès lors, permettez à notre filière nucléaire de rester l'un des fleurons de la souveraineté française. Développez notre parc et la sécurité de nos installations. Et investissez dans une filière de recyclage adaptée.

Qu'attendez-vous pour réguler différemment les prix de l'électricité et permettre aux Français de retrouver un peu de pouvoir d'achat sur leurs factures ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LR. – M. André Chassaigne applaudit également.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de l'industrie.

Mme Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée chargée de l'industrie. Je vous remercie d'avoir souligné que le Président de la République, aujourd'hui, soutenait pleinement la filière française du nucléaire.

M. Maxime Minot. Ah bon ? Il n'a pas dit ça !

M. Fabien Di Filippo. En même temps...

Mme Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée. Vous savez qu'il s'est rendu sur le site de Framatome au Creusot le 8 décembre dernier pour rappeler le caractère fondamental de cette énergie dans notre stratégie visant à réussir notre transition énergétique. Cette dernière n'oppose pas les énergies renouvelables au nucléaire, elle les conjugue pour augmenter la part d'énergies renouvelables dans notre mix énergétique afin d'assurer notre souveraineté industrielle dans ce domaine.

M. Fabien Di Filippo. Surtout, pour l'instant, pour augmenter les importations !

Mme Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée. Parallèlement, nous continuons à investir dans le nucléaire, secteur reconnu, souverain et stratégique pour lequel nous finançons des projets de relocalisation.

Le Gouvernement défend une politique nucléaire ambitieuse à l'échelle européenne. Vous connaissez nos prises de position, au côté du commissaire Thierry Breton, sur la taxonomie et l'action de la Banque européenne d'investissement (BEI) pour que toutes les énergies à bas carbone, qu'il s'agisse du nucléaire ou des énergies renouvelables, soient soutenues, l'objectif étant de conjuguer transition énergétique et compétitivité économique. Nous sommes également attentifs aux entreprises hyper électro-intensives pour qu'elles préservent leur compétitivité : nous discutons de toute une série de mesures allant dans ce sens, à l'échelle européenne comme française.

L'enjeu de la régulation des prix de l'électricité va bien au-delà de la simple question tarifaire. La régulation concerne l'ensemble des acteurs acquittant une facture – les entreprises comme les particuliers : c'est tout l'enjeu du projet que défend Bruno Le Maire autour de la transformation d'EDF.

M. Maxime Minot. Vous direz ça aux Français !

Données clés

Auteur : [M. Pierre Vatin](#)

Circonscription : Oise (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4139

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Industrie

Ministère attributaire : Industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 juin 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [16 juin 2021](#)